



DEMANDE D'INSCRIPTION AU **S.K.N. - 2025/2026**

LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR 1/2

Nom :

Prénom :

LES RESPONSABLES LÉGAUX, POUR LES ENFANTS MINEURS

- Je soussigné, responsable légal de l'enfant, l'autorise à participer aux cours, aux manifestations sportives et à être transporté pour les déplacements éventuels.
- Je m'engage à être présent au DOJO au début et à la fin des cours afin de déposer et récupérer mon enfant. Le S.K.N. décline toute responsabilité si votre enfant quitte seul le DOJO.

SÉCURITÉ DU PRATIQUANT

- Les ongles sont coupés courts, le KARATE GI (Kimono) est propre, l'hygiène corporelle est parfaite et une attitude correcte est exigée dans l'enceinte du DOJO. Les bracelets, montres, pendentifs, bagues, boucles d'oreilles, chewing-gums sont interdits pendant la pratique.
- Il faut prévoir suffisamment d'eau pour s'hydrater pendant les cours.

COMPORTEMENT DU PRATIQUANT

- Les retards et les absences non justifiés, répétés ou un comportement nuisant à la bonne marche des cours pourront être sanctionnés par le professeur ou un responsable de l'association.
- En cas de perturbation du cours, le pratiquant sera mis à l'écart pour le reste du cours. Selon la gravité des actes, une procédure disciplinaire d'exclusion de l'association prévue dans les statuts pourra être engagée par le comité directeur
- Le pratiquant de KARATE, **quel que soit son niveau**, est associé à l'image de l'art qu'il pratique. Il s'engage à en respecter les valeurs lors de la pratique au DOJO, mais également dans tous les aspects de sa vie quotidienne. La 1^{ère} leçon, et la plus importante, du KARATE est :

空手道は礼に始まり礼に終る事を忘るな

(Karatedo wa rei ni hajimari, rei ni owaru koto wo wasuru na)

« N'oubliez jamais que le karaté commence et s'achève par le respect »

DROIT À L'IMAGE

- L'adhérent, ou son représentant légal, autorise l'utilisation de son image par le club, quel que soit le support ou média



DEMANDE D'INSCRIPTION AU **S.K.N. - 2025/2026**

LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR 2/2

RÈGLEMENT GÉNÉRAL POUR LA PROTECTION DES DONNÉES

L'ensemble des informations récoltées dans ce dossier sera géré informatiquement, vous disposez d'un droit de regard et de modification des informations stockées.

Nous utiliserons ces informations pour

- Gérer un fichier des adhérents de la saison grâce auquel nous communiquons certaines actualités du club, par email ou téléphone.
- Gérer les inscriptions aux événements auxquels vous participerez (stages, compétitions, passages de grades, formations...)
- Gérer un fichier des grades comportant la date de l'acquisition de vos grades et l'historique de vos adhésions au S.K.N.

Nous ne communiquons pas ces informations à des tiers.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

Pour la pratique au DOJO

- Un KARATE GI Blanc, une ceinture (OBI) selon le grade, une coquille pour les hommes, des coques de protection pour les femmes, Mitaines bleues ou rouges pour tous, pour les cours KUMITE

- **Pour la compétition (lire le document "objectifs")**

DROITS ET DEVOIRS DE L'ADHÉRENT

D'après nos statuts, l'adhésion à l'association S.K.N. implique le règlement de la cotisation annuelle, et la souscription de la licence pratiquant auprès de la FFKaraté

Le règlement de la cotisation vous ouvre droit à des tarifs préférentiels pour les activités organisées au club sur décision du comité directeur (stages, sorties, etc...). En cas de réussite aux passages de grades, la ceinture vous sera offerte.

La participation aux assemblées générales ordinaires et électives, vous permet de faire valoir vos droits en tant qu'adhérent. Si elle ne peut pas être rendue obligatoire, elle est néanmoins fortement conseillée pour garantir une gestion démocratique et transparente de l'association.

M. / Mme

Signature, Lu et approuvé le



DEMANDE D'INSCRIPTION AU **S.K.N. - 2025/2026**

DOSSIER D'INSCRIPTION

Nom :

Prénom :

Je remplis et signe la demande de licence à la FFKARATE, je la joins à ce dossier

Je possède un passeport sportif KARATE *

OUI

NON

(*obligatoire en compétition officielle et pour homologuer les grades fédéraux, le cas échéant, pour les compétiteurs, le passeport sportif devra obligatoirement être visé par le médecin)

Si OUI, sa date d'expiration est :

Je souhaite commander un passeport sportif KARATE

OUI

(tarif en vigueur 25 euros, prélevés par le club, reversés au comité directeur départemental de Karate et disciplines associées)

M. / Mme

Signature, Lu et approuvé le



DEMANDE D'INSCRIPTION AU **S.K.N. - 2025/2026**

LES OBJECTIFS DU PRATIQUANT

Nom :

Prénom :

Souhaite pour sa pratique de cette saison

KARATE TRADITIONNEL

OUI

NON

COMPÉTITIONS (*minimum 2 années de licence)

COMBAT (KUMITE SPORTIF)

OUI

NON

Pour les objectifs de compétition combat, nous avons mis en place :

- Un cours préparation compétition kumite hebdomadaire (le jeudi de 18h à 19h)
- Un coaching pendant les compétitions par un coach national, partenaire du club.
- Des entraînements Ad hoc à définir avec le coach compétition (Samedi et/ou Dimanche)
- NB: Les cours "préparation combat" proposés par la ligue et le département du Nord sont également fortement conseillés.
 - **Pour la compétition combat** : Le protège-dents, coquille pour les masculins, coques pour les féminines, les gants Bleus et Rouges, les protège-pieds Bleus et Rouges, les ceintures Bleue et Rouge et protège-tibias personnels sont obligatoires.
 - Le plastron, casque (Bleus et Rouges) sont également obligatoires pour certaines catégories d'âges – ils peuvent être prêtés par le club, sur demande et sous la responsabilité de l'emprunteur

KATA (KATA SPORTIF)

OUI

NON

Pour la compétition Kata : Les ceintures Bleue et Rouge sont obligatoires

- Un coaching spécifique sera mis en place sur les créneaux de cours et le Samedi de 17h à 18h

SELF DEFENSE (Jeudi 18/19h et Samedi 17/18h)

OUI

NON

M. / Mme

Signature, Lu et approuvé le



DEMANDE D'INSCRIPTION AU **S.K.N. - 2025/2026**

INFORMATIONS MÉDICALES* :

Nom :

Prénom :

Date de Naissance :

État médical particulier*

(*IMPORTANT: S'il existe une affection connue, préalable à l'inscription, merci de fournir un certificat médical autorisant la pratique du Karate):

Groupe Sanguin :

J'autorise les responsables et l'encadrement du S.K.N. à prendre toutes les mesures médicales reconnues nécessaires en cas d'urgence, dont je m'engage à prendre en charge les dépenses pharmaceutiques ou médicales, et autres frais.

Les accidents, même bénins, doivent être déclarés le jour même, les déclarations tardives ne pourront pas faire l'objet d'une déclaration de sinistre a posteriori.

Le S.K.N. décline toute responsabilité lors du port de lentilles et/ou de lunettes non adaptées à la pratique.

Ces informations seront transmises aux professeurs assurant les cours, elles permettent d'assurer la pratique en toute sécurité

M. / Mme

Signature, Lu et approuvé le